



Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Bloz, Flumet, Frantenez, Gilly-sur-Isère, Gréssy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Acte supprimant la Régie de Recettes de la Halle Olympique

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu, la délibération du conseil communautaire en date du 05 janvier 2017 autorisant le Président à créer et supprimer des régies de recettes en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu, l'arrêté n°2017-010 du 17 janvier 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christian RAUCAZ, 10^{ème} Vice-Président,

Vu, l'arrêté n°2018-015 du 12.02.2018 constituant la régie de recettes de la Halle Olympique,

Vu, l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 06 février 2020,

Décide

Article 1 - La régie de recettes de la Halle Olympique de la Communauté d'Agglomération Arlysère est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2020.

Article 2 - Il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de cette régie.

Article 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés, transmis au représentant de l'Etat, au trésorier d'Arlysère, publié au recueil des actes administratifs, affiché et notifié à l'intéressée.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télécours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Albertville, le 07 février 2020

Pour le Président,
Et par délégation, le Vice-Président,
Christian RAUCAZ

